



déclaration CTSD 33 du 04/04/2019

Monsieur le Directeur Académique,

Les enseignants de la Gironde sont en souffrance et pourtant ils bénéficieraient de conditions de travail confortables, ce qui leur est répété année après année. Arrêtons-nous sur ce paradoxe.

M le ministre constate qu'aujourd'hui, plus de 20 % des élèves sortent de l'école primaire sans savoir correctement lire, écrire ou compter et que ces difficultés concernent particulièrement les enfants issus de milieux défavorisés. A qui la faute ? Aux enseignants qui ne sauraient pas gérer la difficulté scolaire de leurs élèves et qui choisiraient, par facilité, d'évacuer la difficulté scolaire en orientant vers des dispositifs adaptés et ASH. Les enseignants de Gironde confondraient, en connaissance de cause ou par manque de formation (?), difficulté scolaire remédiable en classe, difficulté grave et persistante et handicap.

CTSD après CTSD, CDEN après CDEN, CAPD après CAPD, vous affirmez que les enseignants orientent de manière inconsidérée, sur la base de dossiers préparés avec grande désinvolture. A l'Unsa Education nous considérons que vos propos, parce qu'ils généralisent, ne sont plus supportables si tant est qu'ils l'aient été. Ils remettent en cause le professionnalisme d'une partie non négligeable de tous les professionnels, équipe éducative et équipe pluridisciplinaire de la CDOEA et de la CDAPH, qui se réunissent pour construire le projet de scolarisation adaptée ou le projet personnalisé de scolarisation d'un élève nécessitant un mode de scolarisation particulier. Vos propos culpabilisateurs tenus à l'encontre des enseignants des classes ordinaires heurtent et nous sommes très nombreux à ne pas nous y reconnaître.

Vous nous répétez à l'envi que « le notifieur n'est pas le payeur ». Le SE-Unsa et l'Unsa Education portent de longue date le concept d'école et de société inclusive, à condition que ce soit le système qui s'adapte à l'élève et à ses besoins et non l'inverse. La comparaison de moyennes chiffrées entre le niveau d'orientation nationale et le niveau d'orientation locale est-elle gage d'une meilleure efficacité de notre école girondine ? La volonté d'une réduction forcée des orientations sera-t-elle la solution à l'échec scolaire ?

Faisant suite à la loi 2005, la Loi de refondation de l'École de 2013 a posé le principe d'une école inclusive visant à promouvoir la scolarisation des enfants en situation de handicap et des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les classes ordinaires. Cependant, force est de constater que les moyens mis en place pour réussir l'accueil de ces élèves ne sont pas toujours au rendez-vous.

Accompagnants absents, formation insuffisante voire inexistante, étayage institutionnel faible, beaucoup de chemin reste à parcourir même si d'importants efforts ont été réalisés.

Les « élèves à besoins éducatifs particuliers » rassemblent des situations très disparates : handicaps physiques, sensoriels, mentaux ; grandes difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ; enfants intellectuellement précoces ; enfants malades ; enfants en situation familiale ou sociale difficile ; mineurs en milieu carcéral ; élèves nouvellement arrivés en France ; enfants du voyage... On peut donc retrouver aussi bien des enfants dyslexiques que des enfants atteints de troubles autistiques que d'autres au comportement perturbateur sans toujours bien maîtriser ce que recouvre cette acception.

A l'Unsa Education, nous répétons que l'inclusion suppose que l'école fasse un effort d'adaptation pour répondre aux besoins particuliers. Or, l'enseignant est souvent seul face aux besoins de tous les élèves ; la société a changé, les familles et les élèves aussi. Comment l'institution peut-elle envisager que l'effort d'adaptation ne vienne que de l'enseignant de classe ordinaire ? Certains comportements d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou perturbateurs peuvent générer des situations de tension au travail et aboutir à des difficultés professionnelles pour les personnels qui y sont confrontés. Nombreuses situations de ce type émergent sur tout le territoire de la Gironde, dans des secteurs qui ne sont pas forcément réputés particulièrement difficiles. Comment peut-on dire que l'enseignant évacue négligemment la difficulté ? Au contraire, ces enseignants se remettent véritablement en cause au point de croire que la responsabilité de cette situation relève de leur seul chef. Les directeurs d'école prennent sur leur temps de décharge pour venir en aide dans les classes concernées. Les IEN de circonscription bloquent des moyens à leur disposition (ZIL, Rased) qu'ils mettent en renfort. Des fiches SST sont rédigées. Les personnels concernés se sentent en danger mais craignent également pour la sécurité des autres élèves et de l'enfant lui-même. Ils se retrouvent dans l'incapacité de fait, de s'occuper des autres élèves. L'élève à besoins particuliers est en souffrance, l'enseignant et l'équipe de l'école sont en souffrance, les camarades de classe sont en souffrance d'autant qu'une même cohorte peut se suivre tout au long des différents niveaux de l'école primaire. L'enseignant n'est pas en mesure de s'adapter à toutes les situations que recouvrent les EBEP, la réponse strictement pédagogique n'est pas toujours suffisante. Il nous est rétorqué que nous ne savons pas anticiper les situations de crise dans nos classes. Nous vous répondons que la grande majorité des situations de crises sont anticipées et évitées au quotidien, au prix d'une importante énergie des personnels, mais qu'elles ne sont pas toutes anticipables.

Les personnels ne doivent pas se sentir culpabilisés et ne doivent pas avoir le sentiment qu'ils sont seuls à gérer la situation. C'est la raison pour laquelle il convient de sortir du « déni ».

Pour l'Unsa Education, affirmer comitè après comitè, que nos conditions de travail girondines sont optimales, même avec force conviction, ne donne pas valeur de vérité à cette assertion et peine à

convaincre ceux qui vivent l'enseignement au quotidien. L'adaptation à tous les besoins de nos élèves est énergivore.

Nous pensons que la progression des incidents dans les classes en Gironde, comme partout en France, sont des signaux d'alerte d'une société qui va mal. Les chiffres et les moyennes sont des œillères qui créent les sentiments de rejet chez ces citoyens de demain.

A l'Unsa Education, nous sommes persuadés que la taille des effectifs dans les classes est un facteur majeur pour une inclusion de bonne qualité. Ainsi, ne pas comptabiliser les effectifs des élèves orientés en ULIS pour établir les moyennes qui déterminent les mesures de carte scolaire n'est pas dans l'intérêt des élèves. Comment peut-on imaginer que l'inclusion des élèves EBEP dans des classes supérieures à 26-27 élèves leur sera profitable ? Cette année, les prévisions d'effectifs et les mesures prévues montrent une dégradation du taux général d'encadrement en segment 3. La solution à l'échec scolaire est-elle d'imposer des effectifs supérieurs à 26 élèves, à l'heure où le ministre met des moyens pour dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire ; il est reconnu que cela permet un meilleur engagement dans l'apprentissage des élèves les plus faibles. Les 20% d'élèves qui ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux à la sortie de l'école primaire sont-ils tous issus des secteurs en éducation prioritaire ? Certes, la taille des classes n'est pas la solution miracle, mais un facteur d'amélioration. Scolariser dès 3 ans a des effets positifs sur la scolarité qui suivra, notamment pour le développement du langage. Sur une classe de 28 élèves, l'enseignant ne pourra au mieux accorder à chacun que 10 minutes d'interaction duelle. En classe de CP, le ministre déplore que l'on accorde en moyenne au mieux 7 minutes quotidiennes de lecture à haute voix à chacun, comment faire autrement dans des classes à 26 ? Peut-on améliorer la situation de notre école quand les ambitions sont freinées par une dynamique de restriction budgétaire ?

Alors oui Monsieur le Directeur Académique, l'entrée pédagogique est un levier parmi d'autres pour gérer les EBEP mais laisser croire par un discours descendant que seul l'enseignant de classe peut agir est un leurre qui abîme.

Les EBEP nécessitent une réelle prise en charge par tous les acteurs de l'institution, de la formation des enseignants à l'orientation des élèves en passant par des prises en charge pluridisciplinaires.

Pour l'UNSA Education et le SE-UNSA, tout ceci ne pourra aboutir que dans un climat de confiance, confiance de l'institution envers les professionnels de terrain, confiance essentielle pour faire face aux situations de souffrance présentes dans les écoles girondines

Les élus UNSA Education
Cédrine Sancier
Nathalie TANTY
Christophe FLOREAN
Patrick LABESSE